



PRÉFET DU FINISTÈRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Quimper, le 1er avril 2024

RASSEMBLEMENT FESTIF À CARACTÈRE MUSICAL NON AUTORISÉ A PLUGUFFAN POINT DE SITUATION LE LUNDI 1^{ER} AVRIL À 17 HEURES

Dans la nuit, du vendredi 29 mars au samedi 30 mars 2024, plus de 8000 personnes se sont installées à l'aéroport de Pluguffan pour un rassemblement festif à caractère musical de type rave party non déclaré et non autorisé.

Au total, depuis le début de l'évènement, **les services de secours ont procédé à la prise en charge de 87 personnes** sur site et à l'évacuation de 18 d'entre elles pour des urgences relatives et 1 pour une urgence grave à cette heure stabilisée.

A cette heure, 4200 personnes et plus de 900 véhicules ont quitté le site. Des contraventions sont systématiquement dressées, pour chaque individu quittant le site, au titre de la participation à un événement non autorisé ainsi que, pour chaque véhicule contrôlé en sortie de site, pour stationnement dangereux sur un aérodrome.

Un bilan précis de ces verbalisations ainsi que des autres infractions constatées et sanctionnées sera communiqué par le parquet à la fin de l'évènement.

L'ensemble des dispositifs de secours reste activé pour sécuriser le site et ses abords jusqu'au départ des participants restants.

La population reste invitée à éviter le secteur de l'aéroport.

En raison du départ de nombreuses personnes dans les prochaines heures sur ce secteur et de la fin du week-end prolongé, le préfet appelle à la prudence sur l'ensemble des routes du département.

Contact presse

Bureau de la communication interministérielle

Tél : 02 90 77 20 23 / 02 90 77 20 21

Mél : pref-communication@finistere.gouv.fr

Tél : 02 90 77 20 23 / 02 90 77 20 21

42, boulevard Duplex